



Comité de jumelage Gondrin - Fermanville



Assemblée Générale du 21 mai 2015 - 20h30

Ordre du jour

Adoption du procès verbal de l'assemblée générale du 27/02/2014

Rapport moral

Rapport financier

Renouvellement des membres élus du Conseil d'Administration et du bureau

Questions diverses

Présents : Antoine Ségat (membre), Marie-Claude Pilet (Adjointe au Maire et Présidente de l'Office Municipal de Tourisme), Gilbert Bajan (Secrétaire), Pierre Laporte (Président des anciens combattants), Marylène Gratian, Franck Radigales (Vice-Président), Nicole Radigales, Isabelle Célot (Directrice de l'école), Danielle Pégot, Robert Pégot, Claude Des-camps, Janine Palladin, Didier Dupront (Maire), Jean-Pierre Tourné (Ajoint au Maire), Jacques Gratian (Président) et Wilfried Lussagnet (secrétaire général).

Absents excusés : Monique Parisoto, Sandrine Antonioli (ALG Basket), Claudine Laffargue, M. et Mme Lapeyre, Yves Dalla Vedova, Marie-France Caron, Fernand Debets, Gilbert Barthe

Compte rendu

Adoption du procès verbal de l'assemblée générale du 27/02/2014

Monsieur le Président remercie les personnes présentes et propose, dans un premier temps, de valider le procès verbal de l'assemblée générale du 27/02/2014.

L'assemblée valide à l'unanimité le P.V.

Rapport moral

Le Président revient sur le déplacement organisé en juin 2014 à l'occasion du 70ème anniversaire de la libération de Fermanville. Il rappelle qu'à cette occasion, des bouteilles de vin de plusieurs domaines gondrinois ont été personnalisées et offertes à la Mairie de Fermanville ainsi qu'au comité de jumelage.

Comme à l'accoutumé, les 19 gondrinois ont été accueillis chaleureusement.

Le Président fait également part des échanges réguliers entre gondrinois et fermanvillais (déplacements, appels téléphoniques, courriels, courriers).

Le Président informe l'assemblée que Madame Pezin à été élu présidente du comité de jumelage à Fermanville. Elle succède donc à monsieur Leboulanger.

Rapport financier

Le bilan de l'exercice 2014 fait apparaitre un excédent de 1714,76 €.

Les principales dépenses étant le vin offert à l'occasion du déplacement de juin 2014 (234,20 €) et l'adhésion à l'office municipal de tourisme (20 €).

Le comité a encaissé 130 € de cotisations pour l'année 2014.

Renouvellement des membres élus du Conseil d'Administration et du bureau

Monsieur le Président informe l'assemblée que monsieur Didier Gabriel a quitté ses fonc-

tions de secrétaire général de la Mairie de Gondrin le 1er janvier 2014 et de fait, celle de secrétaire administratif qu'il occupait au sein du comité de jumelage. Il tient à le remercier pour son travail et son investissement et souhaite la bienvenue à son successeur Wilfried Lussagnet.

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'il convient, au regard des statuts, de renouveler les membres élus du Conseil d'administration et du bureau.

Il propose à l'assemblée le projet de bureau suivant :

Bureau :

Président : Jacques Gratian

1er Vice-Président : Franck Radigales

2ème Vice-Présidente : Claudine Laffargue

Secrétaire : Gilbert Bajan

Trésorier : Jean-Claude Maggesi

Trésorier Adjoint : Liliane Mailhos

Membres : Antoine Ségat - Régine Dall'anèse

Le Président rappelle que le bureau et les membres élus composent le conseil d'administration auquel siègent également en qualité de membres de droit :

Didier Dupront, Maire

Jean-Pierre tourné, Maire adjoint délégué

Marie-Claude Pilet, Maire adjoint délégué et Présidente de l'office municipal de tourisme

Guy Boué, Maire adjoint délégué

Isabelle Célot, Directrice de l'école de Gondrin

Wilfried Lussagnet, secrétaire général de la Mairie (voix consultative)

Yves dalla-Vedova, Président d'honneur

L'ensemble des personnes présentées pour siéger au bureau et au conseil d'administration sont élues à l'unanimité par l'assemblée.

Le Président remercie l'assemblée de sa confiance.

Questions diverses

Le Président expose à l'assemblée les différents projets évoqués lors d'un précédent conseil d'administration à savoir :

- la participation au marché de Noël de Fermanville (partenariat entre le comité de jumelage, les producteurs et l'office municipal de tourisme)
- l'accueil des fermanvillais au moment de la fête patronale du 15 août
- une page dédiée au jumelage sur le site officiel de la commune de Gondrin (actualité du comité de jumelage, coupures de presse...) ainsi qu'un lien direct vers le site internet de Fermanville
- un échange entre les écoles des deux communes

Concernant ce dernier point, le Président pense que cet échange serait vecteur de nouvelles rencontres entre gondrinois et fermanvillais.

Madame Célot, Directrice de l'école s'est montrée enthousiaste au projet.

Le Président remercie à nouveau les participants à cette assemblée et les invite à partager le verre de l'amitié.

La séance est levée à 21h45.

Le Président,
Jacques GRATIAN